

PARTIE B

LE CANADA ET SES OBJECTIFS RÉGIONAUX

En plus de 8 délégations permanentes auprès d'organismes internationaux et de 12 consulats honoraires, le Canada possède 109 missions ou bureaux diplomatiques et consulaires à travers le monde. Détaché du ministère des Affaires extérieures et de plusieurs autres ministères, le personnel affecté à ces missions et bureaux effectue une variété de tâches au service des particuliers et des intérêts canadiens : contacts officiels et négociations avec les gouvernements étrangers, analyse des événements, développement des échanges commerciaux, délivrance de visas et de passeports, protection et services consulaires, administration de programmes d'aide, et la projection d'une image favorable du Canada au moyen d'activités culturelles et de programmes d'information. Ce sont là les tâches quotidiennes de l'exercice des relations internationales, les chapitres suivants faisant état des événements et de l'acquis à ce titre en 1980.